

CONSEIL MUNICIPAL. Versailles approuve le projet Satory-Ouest

Le conseil municipal a donné son avis purement factuel le 5 juillet sur le dossier Satory-Ouest, porté par l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay.

C'était l'occasion pour le maire DVD de Versailles, François de Mazières, de rappeler les fondamentaux d'un dossier sur lequel il souhaite rester particulièrement vigilant.

A l'ouest rien de nouveau

Sans surprise, l'élu veut un quartier ville nature sur cet emplacement ainsi qu'un pôle à la pointe de l'industrie, en matière de défense et de mobilité. François de Mazières s'est félicité de voir l'Etat réviser ses prétentions à la baisse en matière de mètres carrés habitables construits. « L'Etat souhaitait 700 000 m², c'est trop », martèle l'élu. « 550 000 m² prévisionnels ont été finalement prévus. C'est un seuil acceptable, mais nous demandons qu'une mise en chantier soit faite après l'arrivée de la ligne 18 du super-



Le nouveau quartier de Satory-Ouest pourrait être livré en 2035. © EPAPS

métro et de la gare de Satory en 2030, soit un quartier livré vers 2035 », ajoute-t-il.

Un épais document a été envoyé aux élus moins d'une semaine avant le conseil municipal, détaillant tout le processus, entamé déjà depuis plusieurs années. La première étape est annoncée dans ces pages pour 2025, avec les premières constructions à vocation tertiaires et industrielles, moins

tributaires d'une gare sur le site.

Avant de s'abstenir lors du vote, François Siméoni, élu sous la bannière Versailles Bleu Marine, a parlé d'un projet d'urbanisation douteux, sans moyen de transport qui puisse desservir Satory.

Gaspard Masson, élu sur la liste Versailles 90 000 Voisins, s'est demandé comment analyser un tel pavé de papier en trois jours. « Vous nous demandez

L'ÉTUDE D'IMPACT ET L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE DISPONIBLES DEPUIS LE 23 JUILLET

Ce dossier « haut de 20 centimètres » est mis à disposition au public depuis le 23 juillet et ce, jusqu'au 24 septembre.

En vue de la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Satory-Ouest, l'étude d'impact et l'avis de l'Autorité environnementale sont en effet soumis à la réflexion du public. Du 23 juillet au 24 septembre, les documents sont donc consultables en mairie de Versailles ou en préfecture et chacun pourra faire part de ses observations et propositions.

Pour les associations impliquées dans ce dossier, comme Save (Sauvegarde et animations de Versailles et ses environs), ce dossier arrive un peu tard. « Il est prêt depuis décembre, rappelle Claude Ducarouge, président ; nous l'avons plusieurs fois demandé à l'EPAPS (Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay). Le timing n'est pas bon, d'autant que cela tombe durant les vacances d'été. »

un avis quelques jours seulement après la réception d'un dossier haut de 20 centimètres. Pourquoi aller si vite sans laisser le temps aux élus, aux associations de regarder ce qu'il y a dedans. Je vous demande de reporter cette délibération au prochain

conseil municipal. »

François de Mazières a répondu qu'il n'y avait rien de nouveau. « Cette procédure est une enquête menée depuis 2016, sans que le schéma ait changé. »

Emmanuel Fèvre